Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904055-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	26
Votants	29

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril 2026 à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey GRUEL, Maire,

Présents : Audrey GRUEL, Roland HERCOUET, Sylvie LEROY, Gérard BERRÉE, Stéphanie DUMAND, Dominique BOISSEL, Catherine ROBIN, Pascal MOISAN, Valérie BERRÉE, Nicolas VERON GRUAU, Joël TARDIF, Sophie CHAPRON, Antoine MAILLARD, Anaïs ANGÉ, Thierry THOMAS, Anne BRIONNE, Bruno BOURGEOIS, Véronique DUTAY, Anthony LEBORGNE, Sonia JEAN-MARIE, Alexandre LETERME, Céline AMELINE, Daniel GUERARD, Christophe CHEVALIER, Sabine ROULLET, Ludovic GARCIAS

Excusés ayant donné procuration : Chantal PERSAIS à Sophie CHAPRON, Sophie RICHARD à Anne BRIONNE, Thomas SANDER à Nicolas VERON GRUAU

Absents :

A été nommée secrétaire : Céline AMELINE

2026-0904-055 – Institution et Vie Politique : désignation d'un représentant communal auprès du COPIL du Contrat Territorial Global (CTG)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Un représentant communal siège aux réunions du COPIL CTG mis en place par la Caisse d'Allocations familiales d'Ille-et-Vilaine. A ce titre le représentant sera amené à exercer les missions suivantes :

- Validation par les élus de :
  - La gouvernance : composition du comité pilotage, du comité technique, du pilotage global
  - Des thématiques à intégrer dans la nouvelle CTG
- Réaliser un diagnostic du territoire :
  - S'appuyer sur les dispositifs, démarches et diagnostics existants : données Caf/Insee, documents structurants (projet de territoire, projets de services, SIJ, RPE, ORT…)
  - Rencontre des collectivités : projets en cours et à venir

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904055-DE

- Consultation des acteurs et partenaires du territoire (enquêtes auprès des thématiques retenues)

➢ <u>Déterminer des enjeux stratégiques sur des thématiques ciblées :</u>

- La mobilité
- La santé (notamment la santé mentale)
- Les partenariats et l'interconnaissance
- La valorisation des actions existantes
- Le développement de la communication sur les actions Jeunesse mises en place
- La pénurie d'animateurs et le recrutement
- La valorisation et la professionnalisation des agents
- L'amélioration des conditions d'accueil de la Jeunesse
- L'accès aux droits
- L'accompagnement des jeunes dans leur projet professionnel
- La valorisation des initiatives de jeunes
- La veille au bien être des jeunes du territoire

➢ <u>Etablir un plan d'actions évolutif et modulable permettant de :</u>

- Valoriser l'existant : équipements, services, actions, projets
- Développer des actions pour améliorer/renforcer la qualité d'accueil
- Développer de nouveaux services pour renforcer l'attractivité du territoire et répondre aux besoins des familles
- Renforcer/développer les partenariats
- De réajuster la poursuite des actions de la précédente CTG / nouvelles actions / pilotage
- D'élaborer des fiches de cadrage pour le pilotage
- Développer les services et actions en faveur de la jeunesse permettant de préparer leur intégration dans la vie adulte (parcours, orientation, santé, prévention, découverte, citoyenneté, mobilité, logement, …)

A l'issue des élections municipales de mars 2026, il convient de désigner un représentant sur proposition du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal est invité à procéder à la désignation d'un représentant communal au sein du COPIL CTG.

Le Conseil Municipal a été informé de la règle du vote à bulletin secret pour procéder aux nominations ou représentations.

Vu la proposition de Madame Stéphanie DUMAND de se porter candidate comme déléguée communale auprès du COPIL CTG.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour procéder au vote et de procéder à un vote à main levée,

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904055-DE

- Désigne Madame Stéphanie DUMAND comme déléguée communale auprès du Contrat Global territorial auprès de la CAF,
- Autorise Madame le Maire à transmettre les coordonnées du délégué désigné auprès de l'académie de Rennes.

Résultat du vote : Pour : 29 Contre : 0 – Abstention : 0

Le Maire
Audrey GRUEL

La Secrétaire de séance
Céline AMELINE